

Mobiliser la société

Sensibiliser, transmettre, agir



LES ANIMATIONS NATURE

Les Fédérations des Chasseurs s'investissent dans la sensibilisation à la nature. A la demande des enseignants, des animateurs interviennent dans les établissements scolaires pour expliquer la biodiversité.

3 055

actions scolaires

89 895 enfants sensibilisés

925

événements grand public

74 493 participants

J'AIME LA NATURE PROPRE

L'opération nationale de nettoyage de la nature, le temps d'un week-end qui confirme l'ancrage des chasseurs comme acteurs de l'engagement environnemental.

JLNP est une opération citoyenne portée par les Fédérations des chasseurs et par un large réseau de partenaires publics et privés.



150 000

bénévoles engagés, dont 44 000 enfants



3 400

points de collecte



Présence dans 93 départements

www.jaimelanaturepropre.fr



Des résultats concrets :

17 000 m³

de déchets collectés en trois jours (le 14, 15 et 16 mars 2025)

Actions menées dans tous types de milieux : forêts, campagnes, routes, rivières, littoraux

QUI SOMMES-NOUS ?

La FNC forte de ses 94 Fédérations départementales et inter-départementales, 13 Fédérations régionales, et de plus de 70 000 associations de chasse, fédère le plus important réseau associatif du monde rural. Elle est à ce titre, un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des collectivités.

La FNC et son réseau fédéral sont agréés au titre de la protection de l'environnement. Avec plus de 4 millions de porteurs de permis dont près d'un million de pratiquants et 650 000 bénévoles, notre expérience de terrain au service de la défense de la biodiversité est reconnue.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :

• Etat et établissements publics
(ex : Ministère de la Transition écologique, DREAL, DRAAF, OFB, agences de l'eau, FNADT...)

• Collectivités locales
(ex : Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, Intercommunalités, Communes...)

• Monde agricole, forestier et de la propriété privée
(ex : Chambre d'agriculture France, FNSEA, FNSAFER, Adasea, interprofessions, CNPPF, ONF...)

• Acteurs socio-économiques
(ex : Entreprises, bureaux d'étude...)

• Environnement
(ex : Conservatoire du littoral, Conservatoires d'espaces naturels, Réserves Naturelles de France, CPIE associations naturalistes...)

• Territoires de projets
(ex : Parcs Naturels Régionaux, Groupes d'Action locale...)

• Recherche, expertise
(ex : OFB, CNRS, CEREMA, INRAE, CIRAD, MNHN, bureaux d'études...)

• Enseignement et formation professionnelle
(ex : écoles, collèges, lycées agricoles et professionnels, universités ...)

• Fondations
(ex : Fondation pour la Préservation de la Nature...)

• Union européenne
(ex : Programmes FEDER, FEADER, LEADER, LIFE...)



Les chasseurs sont à l'œuvre, partout en France



Association agréée au titre de la protection de l'environnement
13, rue du Général Leclerc - 92136 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. 01 41 09 65 10 - Fax 01 41 09 65 20
FNC, siret 43922015300027 - APE 9499Z
www.chasseurdefrance.com

Suivez-nous sur :



Tableau de bord

Les chasseurs au service de la Biodiversité

Édition 2025*



Ils gèrent des territoires



Ils restaurent les milieux



Ils produisent de la connaissance



Ils mobilisent la société



*A partir des chiffres de l'année cynégétique 2024-2025.



Fédération Nationale des Chasseurs
Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Édito ...

Willy SCHRAEN,
Président de la Fédération Nationale des Chasseurs



Il est des engagements dont on ne parle pas assez, mais qui façonnent nos territoires. Celui des chasseurs en fait incontestablement partie. Partout en France, des femmes et des hommes vivent la nature au quotidien. Parce qu'ils chassent, mais aussi parce qu'ils sont propriétaires, gestionnaires et profondément attachés aux territoires qu'ils connaissent, les chasseurs sont des acteurs de terrain. Leur lien à la nature n'est pas théorique : il est concret et incarné.

Ce lien se traduit par un engagement massif. Au total, il représente 12 millions de journées de bénévolat chaque année, consacrées à la nature et donc au service des autres usagers. Derrière ce chiffre, il y a des heures passées à restaurer des habitats, à entretenir des haies, à aménager des zones humides, à suivre des populations d'espèces chassables ou non. Cet engagement s'articule autour de missions essentielles : protéger et gérer les espaces naturels, restaurer les écosystèmes, produire de la connaissance scientifique et agir sur les territoires notamment en mobilisant la société. Car l'action des chasseurs ne se limite pas à leur pratique. Elle irrigue l'ensemble des territoires ruraux et bénéficie aussi directement aux collectivités. Partenaires des communes, ils s'engagent dans des actions concrètes d'intérêt général, à l'image de programmes de sensibilisation et de plantation de haies qui contribuent à la reconquête de la biodiversité ordinaire, à la lutte contre l'érosion des sols et à l'adaptation des territoires au changement climatique.

La gestion naturaliste assurée par les chasseurs est illustrée par le dispositif SINAC (Sites naturalistes gérés et/ou possédés par les chasseurs), lancé en 2023. Les premiers résultats confirment la richesse écologique des sites suivis par les chasseurs, avec plusieurs milliers d'espèces recensées, dont une part significative d'espèces protégées, démontrant la pertinence de leurs actions mises en œuvre sur le terrain. Ainsi, par une pratique responsable et durable, les chasseurs participent pleinement à la gestion des ressources. Ce principe d'utilisation durable, reconnu par l'UICN comme un levier essentiel de conservation, trouve ici une application concrète. Cet engagement repose sur un maillage territorial unique. Le réseau fédéral et associatif de la chasse française, l'un des plus denses du pays, constitue une véritable force d'action. C'est pour rendre visibles ces contributions que la Fédération Nationale des Chasseurs a initié ce tableau de bord, outil de mesure objectif des actions concrètes conduites sur le terrain. Ce travail s'appuie sur une enquête menée auprès des 94 fédérations départementales pour la saison cynégétique 2024-2025. Il révèle l'ampleur d'un investissement pérenne et continu. Le soutien de l'Office français de la biodiversité, à travers le dispositif d'écocontribution, vient renforcer cette dynamique et permettre son déploiement sur l'ensemble du territoire. À l'heure où les enjeux environnementaux exigent des réponses concrètes, il est essentiel de reconnaître celles et ceux qui agissent déjà. Les chasseurs, par leur engagement bénévole, leur présence sur le terrain et leur capacité d'innovation, font partie de ces acteurs. Leur contribution mérite d'être connue, comprise et pleinement intégrée au débat public.

Protéger et gérer les espaces naturels

Agir concrètement
et durablement



Restaurer les écosystèmes

Reconstruire la nature,
sur le terrain



Produire de la connaissance scientifique

Observer, mesurer,
comprendre



Agir sur les territoires

Un réseau national, une force
locale démultipliée



■ MAÎTRISE FONCIÈRE : AGIR DANS LA DURÉE

Pour protéger efficacement la biodiversité, il faut pouvoir intervenir sur le long terme. C'est tout l'enjeu de la **maîtrise foncière** : posséder ou gérer des terrains pour y conduire des actions durables.



13 627 hectares

d'espaces naturels détenus
et gérés par les Fédérations
des Chasseurs et leurs
associations



Une gestion suivie, cohérente
et inscrite dans le temps

6 410 hectares

propriétés de la Fondation
pour la préservation de la
nature



■ RECRÉER DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Les haies sont essentielles à la protection des sols à la préservation de la biodiversité et à nombre d'espèces. Elles jouent également un rôle clé dans l'adaptation des territoires au changement climatique.



738 km

de haies plantées chaque année par
les chasseurs (soit l'équivalent de la
distance Paris – Marseille)

■ COMPTAGE ET SUIVI DE LA FAUNE SAUVAGE

Les chasseurs participent à des réseaux nationaux
d'observation et de suivi par des comptages annuels.
Les protocoles sont établis et validés scientifiquement.



81 620

observateurs mobilisés



34 729

opérations de comptage

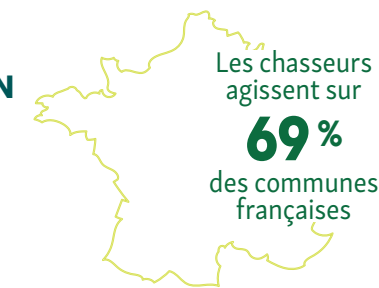


■ UNE ÉCHELLE D'INTERVENTION UNIQUE EN FRANCE



25 117

communes concernées par l'action des chasseurs
pour la sauvegarde de la nature :
plantation des haies, défrichage, cultures faunistiques,
réouverture des milieux, suivi des espèces...



■ SINAC : LA PREUVE PAR LES FAITS

Le dispositif SINAC (Sites gérés et/ou
possédés par les chasseurs) démontre
l'efficacité de cette gestion :

12 294
hectares
suivis

395
espèces
protégées



30 %
des espèces protégées
en France présentes
sur ces sites

■ DÉPLOYER DES PRATIQUES AGRICOLLES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

Les chasseurs se mobilisent aux côtés
des agriculteurs pour la mise en place de
jachères environnementales, de cultures
faunistiques et mellifères...

32 266
hectares
engagés

via
6 263
contrats
agricoles



■ RESTAURER DES HABITATS NATURELS QUI SE REFERMENT

Certains milieux ouverts
(prairies, landes...) disparaissent
progressivement faute d'entretien.
Cette fermeture entraîne un
appauvrissement de la biodiversité.
Les chasseurs agissent concrètement
pour inverser cette tendance, en
partenariat avec les agriculteurs :



689
agriculteurs
partenaires



3 762
hectares
d'intervention

■ MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ACQUISITION DE DONNÉES

Par 15 Radars ornithologiques

+ 60 %
en 2 ans



2 655 316
données exploitées



Par l'Intelligence artificielle (IA) qui a permis
la reconnaissance automatique d'au moins
8 000 photos d'oiseaux récoltées par
l'application ChassAdapt et l'analyse de critères
tels que l'âge et le sexe

■ LES CHASSEURS « SENTINELLES » DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET ANIMALE

54 563

sentinelles sanitaires
de la faune sauvage

14 849

animaux analysés afin de
suivre le niveau de circulation
d'agents pathogènes dans
l'environnement

■ UN ENGAGEMENT HUMAIN EXCEPTIONNEL

Un investissement massif au service
de la nature et de la société



12 millions
de journées de
bénévolat chaque
année

■ UNE CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

1 081 jours

consacrés à des actions de terrain dans
le cadre des Plans nationaux d'actions
(PNA) sans compter celles qui contribuent
à la Trame verte et bleue, et à la stratégie
nationale de la biodiversité

